

CALENDRIER FISCAL

Septembre 2025

05/09

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE - DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN d'août 2025 et le télépaiement (entreprises de 50 salariés ou plus).

10/09

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE - PASRAU

Date limite pour la télédéclaration PASRAU (revenus de remplacement) d'août 2025 et le télépaiement (paiement mensuel).

11/09

ENTREPRISES SOUMISE À LA TVA

Date limite de dépôt de l'état récapitulatif des clients pour les opérations intracommunautaires réalisées en août 2025.

Date limite de dépôt de la DES (déclaration européenne de services) pour les opérations intracommunautaires réalisées en août 2025.

15/09

TAXE SUR LES CONVENTIONS D'ASSURANCE

La taxe due doit être télédéclarée et télépayée avec le formulaire n°2787-SD au titre des primes émises, des conventions conclues et des sommes échues au cours du mois d'août 2025.

CVAE - ECHÉANCE D'ACOMPTE CVAE 2025

CVAE - Date limite de télépaiement du second acompte CVAE 2025 via le formulaire n°1329 AC

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE - DSN

Date limite pour la télédéclaration DSN d'août 2025 (entreprises de moins de 50 salariés) et le télépaiement (paiement mensuel).

PRÉLÈVEMENT ET RETENUES À LA SOURCE SUR LES RCM

Date limite de :

- dépôt de la déclaration de retenue à la source sur les revenus des obligations et autres titres d'emprunt négociables relative au mois d'août 2025 (déclaration n° 2753) ;
- dépôt de la déclaration relative au mois d'août 2025 concernant les prélèvements et retenues à la source sur les revenus de capitaux mobiliers (déclaration n° 2777).

TVA - RÉGIME RÉEL NORMAL D'IMPOSITION

Entre les 15 et 24 septembre 2025, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

15/09

SOCIÉTÉS SOUMISES À L'IS

Date limite de télépaiement :

- de l'acompte de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 % à l'aide du relevé d'acompte n° 2571 ;
- du solde de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la contribution sociale sur l'IS de 3,3 %, à l'aide du relevé de solde n° 2572, si votre exercice est clos le 31 mai 2025.

TAXE SUR LES SALAIRES

Date limite de télépaiement de la taxe concernant les salaires payés en août (redevables mensuels) à l'aide du relevé de versement provisionnel n° 2501.

25/09

ACCISE SUR L'ÉLECTRICITÉ, LES GAZ NATURELS ET LES CHARBONS

Date limite de dépôt de la déclaration mensuelle n°2040-TIC pour les redevables de l'accise sur l'électricité en rythme mensuel

30/09

ENTREPRISES DONT L'EXERCICE EST CLOS LE 30 JUIN 2024

Date limite de souscription de :

- la déclaration de résultats n° 2065 et ses annexes (impôt sur les sociétés) - délai supplémentaire de 15 jours calendaires accordé aux utilisateurs des téléprocédures ;
- la déclaration de retenue à la source n° 2754 pour les entreprises étrangères exploitant un établissement stable en France ;
- la télédéclaration annuelle n° CA12 E (TVA - régime simplifié).

TVA FRANCHISE EN BASE

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1^{er} septembre 2025 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).